

Les Faits Marquants de la SBSTTA 27 : Mardi 21 octobre 2025

La 27^e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 27) a poursuivi ses délibérations en se concentrant sur : la biodiversité et le changement climatique ; les besoins scientifiques et techniques pour soutenir la mise en œuvre du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité (CMB) ; l'évaluation et la gestion des risques liés aux organismes vivants modifiés (OVM) ; un rapport d'étape sur les activités intersessions concernant les espèces exotiques envahissantes (EEE) ; et la biodiversité et l'agriculture. Deux groupes de contact se sont réunis dans la soirée pour examiner les questions liées à l'examen mondial des progrès collectifs dans la mise en œuvre du CMB, ainsi que la biodiversité et le changement climatique.

Élection des membres du bureau

L'Afrique du Sud, pour le GROUPE AFRICAÏN, a désigné Dickson Chitupa (Zimbabwe). Le Bangladesh, pour l'ASIE-PACIFIQUE, a désigné Camille Inatio (États fédérés de Micronésie) et Bo Karl Bengt Fellenius (Îles Marshall) comme suppléant, pour les questions relatives au Protocole de Carthagène sur la biosécurité. La Grenade, pour le GROUPE AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES, a désigné Kishma Priums-Ormond (Antigua-et-Barbuda). Tous les candidats ont été élus par acclamation.

Biodiversité et changement climatique

Les délégués ont poursuivi les discussions entamées lundi.

De nombreux délégués ont souligné que la perte de biodiversité, le changement climatique, la désertification et la dégradation des terres et des océans sont des crises interdépendantes et indissociables, qui nécessitent des solutions coordonnées, intégrées et holistiques. Ils ont soutenu le renforcement de la cohérence des politiques et des synergies entre les trois conventions de Rio.

L'UE, la NORVÈGE et d'autres ont noté que les solutions fondées sur la nature et les approches éco-systémiques sont essentielles pour accroître la résilience aux effets du dérèglement climatique, en particulier dans les zones extrêmement vulnérables. Le GUATEMALA, le YÉMEN et d'autres ont appelé à une meilleure reconnaissance des défis disproportionnés auxquels sont confrontés les pays en développement.

La NOUVELLE-ZÉLANDE a suggéré que les mesures supplémentaires visant à renforcer la cohérence des politiques prennent la forme d'échanges techniques informels entre la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et d'autres accords multilatéraux pertinents en matière d'environnement. Le CANADA a suggéré que ces échanges aient lieu entre les Conventions de Rio et a en outre appelé à une étude cartographique sur les lacunes et les chevauchements dans les politiques et les procédures, ainsi qu'à une feuille de route à plusieurs niveaux.

L'ALLEMAGNE a proposé : de demander au Secrétariat de collaborer avec les secrétariats des autres Conventions de Rio pour poursuivre l'échange d'informations techniques et élaborer

des propositions concrètes visant à renforcer la cohérence des politiques, avec le soutien de la BELGIQUE et des PAYS-BAS ; de demander au Groupe de liaison conjoint et aux experts d'élaborer un plan de travail conjoint et une feuille de route à plusieurs niveaux afin de renforcer les synergies et la cohérence des politiques, avec le soutien des PAYS-BAS et du CANADA ; et d'exhorter les parties à donner la priorité à la protection, à la restauration, à l'amélioration et à la gestion durable des écosystèmes riches en carbone et à haute valeur écologique.

MADAGASCAR a souligné la nécessité de renforcer le Groupe de liaison conjoint en lui attribuant des mandats et des ressources plus clairs. L'URUGUAY et le CHILI ont suggéré de renforcer la collaboration avec la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. L'ARABIE SAOUDITE a souligné l'importance de respecter les compétences de chaque convention de Rio afin d'éviter les chevauchements.

La FINLANDE et d'autres ont salué les actions à court, moyen et long terme prévues dans la feuille de route. Le PANAMA a soutenu l'utilisation d'indicateurs communs pour mesurer les progrès réalisés dans le cadre des trois Conventions de Rio.

Le GUATEMALA a appelé au respect total du consentement libre, préalable et éclairé. Le PANAMA, la JORDANIE et le MAROC ont mis l'accent sur le respect et la conservation des savoirs traditionnels, la COLOMBIE appelant à reconnaître et le CANADA à valoriser la diversité des systèmes de connaissances. L'AUSTRALIE, les ÉMIRATS ARABES UNIS (EAU), l'ISLANDE et le CHILI ont souligné le rôle essentiel de l'océan dans la régulation du climat.

La CHINE a déclaré que les opinions exprimées lors de l'atelier technique organisé par le Centre mondial de surveillance de la conservation de l'environnement du Programme des Nations unies pour l'environnement ne reflètent pas un consensus.

Le CANADA et l'ARGENTINE ont noté que la compétence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme n'est pas reconnue par toutes les parties à la CDB, suggérant de supprimer la référence à son [avis consultatif AO-32/25](#) sur l'urgence climatique et les droits de l'homme. La CHINE a souligné que le SBSTTA ne devrait pas interpréter [l'avis consultatif](#) de la Cour internationale de justice sur les obligations des États en matière de changement climatique. Le JAPON a souligné que le SBSTTA est un organe scientifique et technique et que ses représentants ne disposent pas nécessairement de l'expertise juridique nécessaire pour traiter les ordonnances judiciaires et les avis consultatifs. L'INDE, contrée par le MEXIQUE, le CHILI et d'autres, a suggéré de supprimer les références aux deux avis consultatifs.

Le CANADA a suggéré d'inclure dans le projet de décision une formulation sur l'identification des besoins en matière de renforcement des capacités et l'offre d'un soutien par le biais du mécanisme d'échange d'informations. L'ARGENTINE a demandé la suppression des références aux objectifs de développement durable, à la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services éco-systémiques (IPBES) et à la stratégie mondiale en matière de données environnementales.

La JORDANIE a appelé au renforcement des capacités dans les pays en développement, MADAGASCAR proposant la création de pôles régionaux de capacités. Le GUATEMALA a salué les centres régionaux de coopération technique et scientifique pour

le renforcement des capacités. La BELGIQUE a donné la priorité à la maximisation des synergies entre le financement de la lutte contre le changement climatique et celui de la biodiversité. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a déclaré que copier les négociations, les politiques et les initiatives d'autres instruments est redondant.

Concernant le projet de supplément aux [directives volontaires](#) pour la conception et la mise en œuvre efficace d'approches écosystémiques de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe, la MALAISIE, l'OUGANDA et d'autres pays l'ont accueilli favorablement, tandis que de nombreux délégués ont souhaité poursuivre les discussions. Le JAPON a suggéré « d'encourager » plutôt que « d'exhorter » les pays à utiliser les directives. L'ARABIE SAOUDITE a préféré que le SBSTTA « prenne note » plutôt que « adopte » le supplément. Le BRÉSIL et l'URUGUAY ont fait remarquer qu'il serait prématuré d'approuver le projet de supplément.

Le MEXIQUE a demandé de supprimer une référence donnant la priorité à la protection des écosystèmes plutôt qu'à leur restauration. Le PANAMA, la SUISSE, la NOUVELLE-ZÉLANDE, le BRÉSIL, l'AZERBAÏDJAN et d'autres ont appelé à une approche équilibrée de l'adaptation et de l'atténuation. La COLOMBIE a appelé à des approches régionales et transfrontalières.

La NOUVELLE-ZÉLANDE, soutenue par la NORVÈGE, l'ALLEMAGNE, l'ESPAGNE, le ROYAUME-UNI, l'Australie, l'ISLANDE, la SUÈDE et les PAYS-BAS, a suggéré un processus d'examen par les pairs en période intersessions pour une version mise à jour du projet de supplément qui serait examinée lors de la 17e Conférence des Parties (COP 17).

Le YÉMEN, l'ISLANDE et l'Australie ont mis en garde contre une importance excessive accordée aux approches fondées sur le marché et, avec le MAROC, les ÉMIRATS ARABES UNIS et d'autres, ont souligné la pertinence de garanties sociales et environnementales solides. Le PÉROU a souligné la nécessité de ressources financières et techniques nouvelles et supplémentaires, de transferts de technologies, de renforcement des capacités et d'assistance technique.

Le FORUM INTERNATIONAL DES PEUPLES AUTOCHTONES SUR LA BIODIVERSITÉ (FIPAB) a appelé à la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales (PACL). Le RÉSEAU MONDIAL DES JEUNES POUR LA BIODIVERSITÉ (RMJB) a demandé au Secrétariat de compiler des informations sur les effets des crédits carbone et biodiversité et des compensations sur la biodiversité et les PACL. Le CBD WOMEN'S CAUCUS a appelé à une action tenant compte des questions de genre et fondée sur les droits humains. L'ALLIANCE DE LA CDB a appelé à la mise en place de garanties environnementales et sociales fondées sur le principe de précaution. L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE a proposé l'élaboration d'une décision coordonnée entre les conventions de Rio lors de leurs COP respectives en 2026. Le HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME (HCDH) a exhorté à prendre en compte le droit humain à un environnement propre, sain et durable.

Le président Mikissa a créé un groupe de contact pour poursuivre les discussions.

Besoins scientifiques et techniques pour soutenir la mise en œuvre du CMB

Le Secrétariat a présenté les documents [CBD/SBSTTA/27/5](#), [Add.1](#), [Add.2](#) et [Add.3](#).

Les Parties ont accueilli favorablement l'examen stratégique des programmes de travail au titre de la Convention et ont généralement convenu de la nécessité d'éviter les doubles emplois, d'accroître l'efficacité et d'assurer l'alignement sur le Cadre de base. La NOUVELLE-ZÉLANDE a souligné que la rationalisation des programmes de travail était une priorité essentielle.

Le Zimbabwe, au nom du GROUPE AFRICAÏN, et le BRÉSIL ont souligné la nécessité d'une assistance technique ciblée et d'un soutien financier nouveau, prévisible, facilement accessible et accéléré pour la mise en œuvre.

Examen stratégique et analyse des programmes de travail au titre de la Convention dans le contexte du CMB : Déplorant le peu de temps accordé à l'examen et le nombre limité de contributions des parties, le GROUPE AFRICAÏN a demandé plus

de temps et suggéré que le Secrétariat organise un forum en ligne ouvert à tous afin de faciliter la poursuite de l'examen du rapport. Le BRÉSIL a demandé des éclaircissements sur le processus qui a autorisé le Secrétariat à lancer l'examen des programmes de travail sur les forêts et les zones protégées, soulignant que ce processus doit rester piloté par les parties.

Le CANADA a noté que le travail accompli constituait un premier pas positif, mais a souligné qu'« au vu de l'approche proposée, nous craignons de ne pas entreprendre la refonte nécessaire du système existant ».

Le DANEMARK, la BELGIQUE, la SUÈDE et le JAPON ont demandé des éclaircissements sur les implications en termes de ressources et de charge de travail pour les travaux et les collaborations futurs. Le JAPON a insisté sur la nécessité de se concentrer sur les mesures de mise en œuvre pratiques plutôt que de discuter de nouveaux plans. Le ROYAUME-UNI et l'AFRIQUE DU SUD ont noté que certains domaines de travail peuvent être menés à bien avec des organisations partenaires. L'ARGENTINE s'est interrogée sur la faisabilité de la mise à jour des programmes de travail dans le délai imparti par le CMB.

La SUISSE a suggéré d'identifier comme domaines prioritaires ceux qui contribuent le plus à la mise en œuvre du CMB.

L'AFRIQUE DU SUD a appelé à faire preuve de souplesse afin de permettre des ajustements majeurs aux domaines de travail existants à mesure que de nouvelles questions émergent des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et des rapports nationaux. Les ÎLES COOK ont appelé à maintenir la biodiversité insulaire en tant que programme autonome. La NOUVELLE-ZÉLANDE a suggéré de conserver le programme de travail sur la taxonomie mondiale dans le cadre d'un domaine de travail plus large consacré aux espèces. Le BHUTAN a souligné l'importance cruciale de maintenir un programme de travail dédié aux écosystèmes montagneux et, avec l'AUTRICHE, a appelé à le renforcer afin de l'aligner sur le CMB.

Les ÎLES COOK, contrées par la COLOMBIE et l'AFRIQUE DU SUD, ont appelé à placer les zones protégées, la restauration et l'aménagement du territoire sous un programme global avec des domaines de travail distincts. Le DANEMARK, la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE, la SUÈDE et la CHINE ont demandé des éclaircissements sur la manière dont la fusion affecterait la mise en œuvre. Les ÉMIRATS ARABES UNIS ont déclaré que les avantages de toute modification ou fusion des programmes de travail doivent être clairs avant d'être entrepris.

Le PANAMA a attiré l'attention sur les incohérences méthodologiques qui pourraient remettre en question la validité des conclusions et des recommandations, en particulier en ce qui concerne la biologie synthétique, et la proposition de fusionner l'accès et le partage des avantages avec les informations sur les séquences d'ADN numériques.

Examen stratégique et mise à jour du programme de travail élargi sur la biodiversité forestière dans le contexte du CMB :

La NOUVELLE-ZÉLANDE a suggéré aux parties de tirer parti des progrès réalisés dans le domaine des forêts et a demandé la création d'un groupe de contact pour résoudre les désaccords restants.

La MALAISIE a appuyé l'adoption du programme de travail actualisé et a souligné l'importance d'aligner les orientations futures sur les objectifs du CMB. La CHINE a souligné que le programme actualisé devrait respecter les contextes nationaux et les stades de développement, être suffisamment souple pour s'adapter à la diversité des plans et stratégies nationaux, et éviter les doubles emplois.

La Namibie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, s'est dite préoccupée par « la lenteur des progrès réalisés » en matière de biodiversité forestière, notant que les recommandations ne tiennent pas compte des questions émergentes. Elle a également souligné la dépendance excessive à l'égard des données quantitatives, qui néglige les aspects qualitatifs importants de la gestion forestière. Elle a approuvé l'élargissement des travaux, mais a demandé que l'on accorde une attention particulière aux concepts de cogestion, à la restauration des forêts et au renforcement du soutien technique et financier, en particulier en ce qui concerne les aspects qualitatifs de la gestion forestière et les inventaires forestiers.

La FRANCE a attiré l'attention sur la nécessité de mettre à jour le programme afin de l'aligner sur le CMB, afin de mieux refléter la science forestière et climatique, et a soutenu toute activité visant à conserver et à améliorer la connectivité et l'intégrité des forêts anciennes et primaires.

La SUISSE a appelé à la promotion d'une « sylviculture proche de la nature ». La SUÈDE a soutenu la formulation relative à la « gestion durable des forêts ». L'Australie a suggéré que les travaux entrepris sur les définitions d'une « forêt restaurée » réussisse par type d'écosystème soient menés par le Partenariat de collaboration sur les forêts. Le BANGLADESH a demandé que la planification intégrée de l'utilisation des terres soit « collaborative » et participative. L'ISLANDE a demandé des garanties claires concernant l'utilisation d'espèces non indigènes dans l'aménagement forestier, en distinguant ces forêts des forêts naturelles. La FINLANDE a souligné la nécessité de continuer à promouvoir des dialogues actifs sur les forêts et a appelé à une approche holistique qui considère les forêts protégées et gérées de manière cohérente afin d'améliorer les solutions fondées sur la nature.

L'ESPAGNE a souligné la nécessité de mesures et de pratiques prioritaires pour prévenir les incendies de forêt, prévenir et contrôler les espèces exotiques envahissantes et améliorer la connectivité écologique. La SUÈDE a souligné que le programme de travail doit être aligné sur la section C du CMB (mise en œuvre), concernant les droits des peuples autochtones et des communautés locales, des femmes et des jeunes. Le JAPON a proposé que les travaux se concentrent uniquement sur les domaines où un consensus a déjà été atteint.

Domaines susceptibles de faire l'objet de travaux supplémentaires dans le cadre du CMB : Le TOGO, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à une définition consensuelle de l'aménagement du territoire tenant compte de la biodiversité.

L'ALLEMAGNE a préféré explorer comment les structures et initiatives existantes peuvent être utilisées plus efficacement. L'INDONÉSIE et la MALAISIE ont salué les domaines de travail supplémentaires, l'INDONÉSIE notant que les nouvelles initiatives devraient éviter les doublons. Le CANADA a suggéré de donner la priorité aux activités liées aux facteurs directs de perte de biodiversité.

En ce qui concerne la pollution et la biodiversité, l'ÉGYPTE a soutenu la création d'un groupe *spécial* d'experts techniques (AHTEG) sur la question, soulignant qu'il pourrait traiter des seuils et des mesures de prévention. La SUISSE, le JAPON et l'AUTRICHE n'ont pas soutenu la création d'un AHTEG à ce stade. L'URUGUAY a proposé de travailler sur la relation entre les incitations perverses et la pollution. Le GROUPE AFRICAÏN, la NOUVELLE-ZÉLANDE, le BRÉSIL, la FÉDÉRATION DE RUSSIE et la SUISSE ont souligné que le champ d'application des travaux devait être clairement défini et éviter les redondances avec d'autres conventions. L'AUTRICHE a appelé à la collecte d'informations pertinentes qui seront examinées lors de la COP 17. Le PANAMA a exhorté à renforcer la coordination avec d'autres instruments traitant de la pollution.

En ce qui concerne l'équité, l'égalité des sexes et l'approche fondée sur les droits de l'homme, l'URUGUAY a souligné la nécessité d'une approche transversale. Le MAROC a suggéré un alignement sur l'article 8(j) et le Plan pour l'égalité des sexes, avec des indicateurs ventilés et un renforcement des capacités pour les peuples autochtones et les communautés locales, les femmes et les jeunes. L'ÉGYPTE a souligné l'importance d'intégrer l'égalité des sexes et les droits de l'homme dans tous les programmes. La SUÈDE a soutenu la collaboration en cours entre le Secrétariat et le HCDH. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a fait valoir que les droits de l'homme ne relèvent pas du mandat de la CDB.

Concernant les différents systèmes de valeurs, la BELGIQUE a suggéré d'ajouter un paragraphe invitant les centres de soutien régionaux et sous-régionaux à tirer parti du rapport d'évaluation méthodologique de l'IPBES sur la diversité des valeurs et l'évaluation de la nature afin d'encourager son adoption.

Le président Mikissa a créé deux groupes de contact pour poursuivre les discussions, l'un chargé de l'examen stratégique et de l'analyse des programmes de travail et des domaines susceptibles de faire l'objet de travaux supplémentaires, et l'autre chargé du programme de travail sur la biodiversité forestière.

Évaluation et gestion des risques liés aux OVM

Le Secrétariat a présenté le document [CBD/SBSTTA/27/6](#). Les discussions ont porté principalement sur les travaux du GTEH sur l'évaluation des risques et les résultats de l'analyse structurée des thèmes d'évaluation des risques proposés par les parties en relation avec les besoins et les priorités pour l'élaboration de nouvelles orientations.

De nombreux délégués, dont le MEXIQUE, la NORVÈGE, la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE, l'AUTRICHE, la SUÈDE,

le DANEMARK, FINLANDE, SUISSE, MAROC, HONGRIE et AFRIQUE DU SUD, ont salué les conclusions du GTEE et sa recommandation d'élaborer des documents d'orientation volontaires supplémentaires pour les algues vivantes modifiées, les micro-organismes vivants modifiés, les OVM exprimant des mécanismes d'édition du génome pour la lutte contre les parasites ou les agents pathogènes, et les poissons vivants modifiés. Ils ont en outre soutenu la création d'un nouveau GTEE et la prolongation du forum en ligne ouvert à tous.

De nombreuses parties, notamment la NORVÈGE, l'AUTRICHE, le DANEMARK, l'ALLEMAGNE, la HONGRIE, la SUÈDE, la BELGIQUE, FINLANDE et GUATÉMALA, ont noté que la charge de travail du GTEH était excessive et ont suggéré de donner la priorité à quelques-uns des sept thèmes identifiés pour l'élaboration de directives supplémentaires pendant la période intersessions, les questions restantes devant être examinées lors de la 13e réunion de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CP-COP/MOP 13).

De nombreuses parties ont fait preuve de souplesse quant aux thèmes à privilégier. Le GUATÉMALA a suggéré d'élaborer des orientations sur l'utilisation des OVM dans les centres d'origine et dans les systèmes agricoles traditionnels, ainsi que d'examiner les impacts socio-économiques. Le MEXIQUE a appelé à se concentrer sur le principe de précaution, les centres d'origine et les préoccupations des IPLC. La NORVÈGE, la SUISSE, le MAROC et le BANGLADESH ont donné la priorité aux orientations relatives aux poissons vivants modifiés, la SUISSE et le BANGLADESH ajoutant les micro-organismes. L'ÉGYPTE a noté que les espèces microbiennes et aquatiques introduisent de nouveaux risques et de nouvelles complexités.

L'INDE a souligné l'importance de disposer de directives volontaires et flexibles, d'éviter la duplication des efforts, de promouvoir le renforcement des capacités et le partage des connaissances, et de respecter la souveraineté nationale, les priorités en matière de biodiversité et les contextes socio-économiques.

La NOUVELLE-ZÉLANDE et le PANAMA ont fait remarquer qu'il n'était pas nécessaire d'élaborer des orientations supplémentaires, soulignant qu'il existait déjà suffisamment d'orientations et suggérant de se concentrer sur les activités de renforcement des capacités. Le BRÉSIL a souligné que la prolifération de nouvelles orientations risquait de créer des barrières non tarifaires et une incertitude réglementaire. Le ZIMBABWE et le MALAWI ont noté que les efforts devraient se concentrer sur le renforcement des capacités pour utiliser les documents d'orientation existants, exprimant des réserves sur l'élaboration de documents supplémentaires. Le BRÉSIL, la NAMIBIE, le PANAMA et d'autres ont souligné que l'annexe 3 du Protocole de Carthagène fournit le cadre fondamental pour l'évaluation au cas par cas des risques liés aux OVM.

Le MEXIQUE et d'autres pays ont également soutenu l'élaboration de notes techniques à usage volontaire concernant les effets à long terme et cumulatifs des constructions génétiques et des OVM. Le JAPON a fait remarquer que les effets à long terme et cumulatifs des constructions génétiques ne répondent pas aux critères d'inclusion pertinents, suggérant d'éviter la duplication des efforts. La NOUVELLE-ZÉLANDE, le BRÉSIL et le PANAMA se sont opposés à l'élaboration de notes techniques, soulignant que le Protocole de Carthagène n'établit pas les notes techniques comme un outil, et ont suggéré de ne pas créer de nouveaux instruments sans mandat clair.

Le BRÉSIL a proposé d'inviter toutes les parties prenantes à partager des informations et des expériences sur le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques, qui seront examinées par le SBSTTA. L'ÉGYPTE, l'OUGANDA, la NAMIBIE, l'AFRIQUE DU SUD, le MAROC et le MALAWI ont appelé à renforcer les capacités nationales et régionales en matière d'évaluation des risques, notamment par le partage d'études de cas et d'expériences via le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.

Le président Mikissa a créé un groupe de contact pour poursuivre la discussion.

Rapport d'étape sur les activités intersessions relatives aux EEE

Le Secrétariat a présenté les documents pertinents, [CBD/SBSTTA/27/7](#), [INF/2/Rev.1](#) et [INF/3](#).

Les Parties ont convenu que les EEE constituaient une menace critique non seulement pour la biodiversité, mais aussi pour les moyens de subsistance, le bien-être, la santé et l'économie. Le

CHILI a suggéré d'ajouter un libellé reconnaissant les impacts transversaux des EEE sur la biodiversité, les contributions de la nature aux populations et le bien-être humain. Le DANEMARK, appuyé par la BELGIQUE et la NOUVELLE-ZÉLANDE, a suggéré de faire référence à [la décision 16/19](#) (biodiversité et santé).

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a mis l'accent sur le renforcement des institutions et des capacités et a appelé à la mobilisation des ressources. Le GHANA, l'INDE, les Îles Cook, au nom des PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT DU PACIFIQUE (PSIDS), et l'INDONÉSIE ont souligné la nécessité d'accroître le financement, le renforcement des capacités et le transfert de technologies, ainsi que le renforcement des plateformes de coopération régionale. Le GHANA a demandé que le Groupe de liaison interinstitutions organise régulièrement des événements de partage des connaissances sur les différents documents d'orientation. La CHINE a suggéré de demander au Secrétariat de collaborer avec le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres mécanismes financiers.

De nombreux participants ont soutenu une large participation des parties prenantes et ont souligné la nécessité d'une coordination intersectorielle, englobant les secteurs du commerce, des transports, de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement. L'UE et le JAPON ont souligné la nécessité d'impliquer le secteur privé, le DANEMARK, la FINLANDE et l'ESPAGNE suggérant de faire explicitement référence au commerce international et en ligne. L'INDE et l'INDONÉSIE ont souligné la nécessité d'une coopération renforcée à tous les niveaux.

Le MEXIQUE a proposé d'ajouter une référence aux points d'entrée nationaux pour la détection et la prévention précoces des EEE.

Le CANADA a proposé d'étaler les travaux supplémentaires sur les EEE jusqu'en 2030 afin d'assurer la prévisibilité et des délais clairs pour les travaux, de définir les attentes concernant les lacunes restantes et d'alléger l'ordre du jour de la COP 18.

Le CANADA, l'ESPAGNE, la NOUVELLE-ZÉLANDE, le MEXIQUE et l'UE ont souligné l'importance de la disponibilité et de l'accessibilité des données, ainsi que du partage des connaissances. Beaucoup ont soutenu les efforts en cours pour améliorer le portail sur les EEE sur le site web de la CDB.

Le QATAR et les PSIDS ont appuyé la référence à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la détection précoce, et les PSIDS ont en outre fortement approuvé l'intégration des savoirs traditionnels et des systèmes de gestion communautaires aux outils scientifiques modernes.

Le président Mikissa a créé un groupe de contact pour poursuivre la discussion.

Biodiversité et agriculture

Le 18 septembre 2025, le Bureau a approuvé les modalités pilotes pour la soumission anticipée des déclarations, conformément à [la notification 2025-120](#). En réponse, 20 parties et quatre observateurs ont soumis des déclarations écrites ([CBD/SBSTTA/27/INF/12/Rev.1](#)) sur une base volontaire et informelle, dans le but de procéder à une première lecture abrégée de ce point de l'ordre du jour.

Conformément aux modalités, le président Mikissa a demandé s'il y avait des objections de la part des parties et des observateurs figurant dans le document d'information à ce que leurs déclarations soient consignées au procès-verbal ; en l'absence d'objections, les déclarations anticipées ont été consignées au procès-verbal officiel, le président Mikissa précisant que seules les déclarations des observateurs présents dans la salle et soutenues par une partie seraient prises en considération. Les déclarations écrites du GYBN, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'IIFB ont été consignées au procès-verbal.

Le Secrétariat a présenté les documents [CBD/SBSTTA/27/8](#), [INF/7](#), [INF/14](#), [INF/16](#) et [INF/17](#).

Le Ghana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, s'est félicité des progrès accomplis par la FAO et d'autres organisations compétentes dans le soutien à la mise en œuvre du [Plan d'action \(2020-2030\)](#) pour l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des sols. Il a exprimé sa préoccupation face aux défis mis en évidence dans l'examen,

notamment l'insuffisance des données et des mécanismes de coordination.

Le MEXIQUE a appuyé la demande adressée au Secrétariat de renforcer sa collaboration avec la FAO, en particulier en ce qui concerne les prochaines étapes de la mise en place d'une plateforme mondiale sur les pollinisateurs. L'ÉGYPTE a souligné la nécessité urgente de combler les lacunes identifiées et de renforcer la collaboration pour lutter contre la pollution des sols. Le président Mikissa a indiqué qu'un document de séance serait préparé pour examen ultérieur.

Groupe de contact sur l'examen mondial des progrès collectifs dans la mise en œuvre du CMB

Dans la matinée, Sanne Kruid (Pays-Bas), coprésidente du Groupe consultatif scientifique et technique *spécial* chargé de la préparation du rapport mondial sur les progrès collectifs dans la mise en œuvre du CMB, a présenté un rapport sur les délibérations du groupe de contact lundi soir. Elle a souligné que le groupe avait examiné cinq questions controversées : les données et les sources pertinentes à utiliser pour le rapport mondial ; les informations sur les contributions des acteurs autres que les acteurs étatiques ; les progrès vers la vision 2050 de la CDB ; la fourniture de moyens de mise en œuvre ; et les suggestions pertinentes en matière de politique et la voie à suivre.

Dans la soirée, le groupe de contact a procédé à des négociations textuelles sur la base d'un [document officiel](#) contenant les grandes lignes annotées du rapport mondial, dans le but de le finaliser avant la fin de la soirée. Les coprésidents Kruid et Hesiquio Benítez (Mexique) ont noté que le document officiel était basé sur les discussions du groupe de contact du lundi soir et les contributions présentées en plénière. Les discussions ont porté, entre autres, sur la manière dont les contributions des acteurs autres que les gouvernements nationaux seront prises en compte et sur la manière de remédier aux limites du rapport, notamment la représentativité limitée des données.

Groupe de contact sur la biodiversité et les changements climatiques

Les coprésidents Clarisse Kehler Siebert (Suède) et Sikeade Egbuwalo (Nigéria) ont invité les délégués à partager leurs points de vue sur le processus d'examen par les pairs proposé, puis à discuter de la recommandation du SBSTTA et du projet de décision de la COP contenus dans le [document officiel](#). Le Secrétariat a noté que l'annexe contenant le supplément aux lignes directrices volontaires sera examinée lors d'une autre session du groupe de contact.

Dans les couloirs

La nécessité d'adopter des approches complémentaires et holistiques pour faire face aux crises environnementales interdépendantes a dominé l'ordre du jour de la matinée du deuxième jour des délibérations du SBSTTA. Si la plupart des participants ont salué les efforts en cours pour renforcer la cohérence des politiques entre les trois conventions de Rio, certains ont appelé à la prudence afin d'éviter de dépasser le mandat de chaque convention et ont lancé des appels réitérés pour relever les défis auxquels sont confrontés les pays en développement. D'autres sont allés plus loin, demandant des garanties sociales et environnementales plus solides, une meilleure intégration des approches fondées sur les droits de l'homme et une participation accrue des Peuples autochtones et des Communautés locales, des Femmes et des Jeunes aux processus visant à favoriser les synergies. Comme l'a déclaré un représentant autochtone, « notre vision du monde est holistique et notre gouvernance et nos pratiques sont déjà fondées sur des approches synergiques ».

Lorsque les discussions ont porté sur l'examen stratégique des programmes de travail de la Convention, les délégués ont cherché à trouver un équilibre entre leurs idées pour actualiser les programmes et les ressources limitées disponibles pour une telle entreprise. En fin d'après-midi, les préoccupations concernant le temps limité pour accomplir la charge de travail du SBSTTA ont semblé porter leurs fruits, les délégués ayant considérablement accéléré le rythme, achevant rapidement une première lecture de l'évaluation et de la gestion des risques, des espèces exotiques envahissantes, de la biodiversité et de l'agriculture avant de se précipiter vers les discussions du groupe de contact prévues dans la soirée.